



Au chapitre « qui se fout de notre gueule »...

"Les taux des frais de gestion des mutuelles et assurances sont aujourd'hui six fois plus élevés que ceux de la sécurité sociale."

En 2018, les frais de gestion des organismes complémentaires de santé se sont élevés à 7,5 milliards d'euros, dépassant ceux des organismes de la Sécurité sociale, selon un rapport de la Drees. La Sécurité sociale gère pourtant la plus grosse part de l'enveloppe des dépenses courantes de santé contre 13,4% pour la complémentaire santé, sur un total de 280 milliards d'euros. Les organismes complémentaires, ce sont les mutuelles, les institutions de prévoyance et les sociétés d'assurances."

L'EDITO :

Un bouillonnement qu'on nomme CONVERGENCE

Avec leur énième manifestation unitaire depuis l'arrivée au pouvoir de Macron, les retraités et leur intersyndicale ont montré la voie. Les Gilets Jaunes, le Mouvement pour le Climat, les associations de banlieues ont ouvert d'autres perspectives.

L'occupation, 18h durant, d'un Centre Commercial en plein Paris, par toutes ces composantes (et d'autres) est bien le signe avant-coureur du frémissement des convergences.

On a constaté lors des dernières journées d'actions syndicales, l'émergence d'un véritable bouillonnement et une envie profonde de « faire sauter le couvercle » de cette marmite où patronat et gouvernement préparent leur infâme potion mortifère de nos droits et acquis.

D'ores et déjà, d'autres dates de mobilisations sont annoncées dans diverses professions, d'autres convergences sont possibles comme celle que nous avons vécu avec le personnel des Ehpad !

Ne rien lâcher !

Expliquer et expliquer encore !!

Un date semble cristalliser toutes ces envies d'en découvre.

**Pourquoi pas un puissant
TOUS ENSEMBLE,
le 5 décembre ?**

L'État – donc VOUS- indemniserà les action- naires/acheteurs !

Le processus de privatisation de la société Aéroports de Paris, qui sera enclenché en mars 2020 sauf sursaut d'un corps électoral hélas trop passif, prévoit que les actuels actionnaires privés bénéficieront d'une indemnisation publique dès cette date.

En effet, l'article 130 de la loi dite PACTE n° 2019-486 du 22 mai 2019 a prévu un double mécanisme d'indemnisation des actionnaires du capital d'ADP : un qui jouera dans 70 ans, en 2090, au moment de la renationalisation d'ADP par transfert de la propriété à l'Etat ; et un autre – beaucoup plus curieux – qui a vocation à s'appliquer dès 2020, à l'instant même où plus de la moitié du capital d'ADP est vendu et où les actionnaires seront effectivement expropriés.

Cette indemnisation initiale consécutive à la privatisation est estimée à environ un milliard voire 1,5 milliards d'euros à verser à la société ADP, c'est-à-dire 49,4% au bénéfice de ses actuels actionnaires minoritaires privés et le reste à l'Etat détenteur de 50,6% du capital. Par conséquent, du point de vue des finances publiques, le gouvernement devra retrancher 500 à 750 millions d'euros du résultat de la cession d'ADP.

Vous n'avez pas encore signé ? C'est le moment !



Signez la pétition sur le site officiel.

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

EDF GDF

Pif contre Hercule

Le projet Hercule, vise à partager EDF en une partie « bleue » intégrant le nucléaire, les actifs hydrauliques, et le transport d'électricité (RTE) et une partie « verte », ouverte aux capitaux privés, qui agrégerait les énergies renouvelables (éolien et solaire), le commerce, le réseau de distribution Enedis et les services à l'énergie Dalkia. L'appel à la grève de la CGT et des autres organisations syndicales a été particulièrement suivi, car les personnels sont persuadés que ce n'est pas en vendant EDF « à la découpe » que l'on dessinera l'avenir du service public de l'électricité, bien de première nécessité et clef du défi climatique. C'est avant tout une question de projet industriel et de capacité à investir. Si Hercule venait à passer ce serait EDF qui trépasserait

Ça gaze ?

Des milliers de kilomètres de gazoducs traversent les continents. D'énormes bateaux transportant du gaz liquide sillonnent les océans de l'Australie à l'Arctique. Au nom de sa sécurité énergétique, l'Europe s'est rapprochée de l'Azerbaïdjan... C'est dans ce contexte marchand que la loi Pacte prévoit la sortie de l'État du capital d'Engie et l'ouverture de sa filiale GRTgaz au secteur privé. GRTgaz gère les terminaux d'importation et la grande majorité des gazoducs français, elle détient les clés de l'approvisionnement en gaz de la France. Cette privatisation signerait le démantèlement de la filière gaz. La CGT dénonce la cession, à des acteurs privés, d'infrastructures stratégiques. Cette opération interroge aussi sur la capacité de la France à engager une véritable transition énergétique, sans se laisser dicter ses conditions par des grands groupes privés et les marchés financiers ?

J E
VEUX
CHANGER
D E
M
U
T
U
E
L
L
E

La loi Chatel vous permet de résilier votre contrat même si la date limite de résiliation, dans la majorité des cas le 31 octobre, est dépassée.

Vous avez 20 jours à compter de la date d'envoi de l'échéancier 2019 pour résilier votre contrat santé. Si votre assureur ne vous informe pas de la possibilité de résilier votre contrat, vous pouvez y mettre fin à tout moment.



Références	Monsieur le Directeur de
LR/AR	Marseille, le
Monsieur le Directeur,	
Par la présente, je vous demande de bien vouloir prendre note de la résiliation de mon contrat complémentaire Maladie à la date du	
Vous voudrez bien m'adresser le plus rapidement possible un certificat de radiation	
Par avance je vous en remercie, et vous prie de bien vouloir accusé réception de mon courrier.	
Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur l'expression de mes sentiments distingués.	

M.G : Résiliation par le membre participant

Le membre participant peut résilier son adhésion au présent règlement en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à la Mutuelle au plus tard le 1er décembre de l'année en cours. La résiliation prend effet le 1er janvier de

l'année suivante. (Article 102 a du règlement de la Mutuelle Générale)

<<<Modèle de lettre

Nous sommes à votre disposition pour vous délivrer l'agrément nécessaire et vous mettre en relation pour une information plus affinée avec un référent de la Solimut !

Entre MG et Solimut, chacun doit faire son choix en fonction de ses besoins.

Pour ceux qui le souhaitent, la résiliation du contrat MG doit se faire soit 2 mois avant la date anniversaire qui est le 31 décembre, soit 20 jours à compter de la date de réception de l'échéancier (que vous allez recevoir) , par lettre recommandée avec AR.

La solitude des seniors est souvent due au manque de Services publics, de services et de transports adaptés.

Le sentiment de solitude touche davantage les personnes âgées dans les quartiers dits « sensibles » et dans les petites villes.

Si les plus de 60 ans sont 27% à dire souffrir de la solitude, cette proportion monte à 32% dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), et à 31% dans les petites agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants,

Le ressenti de solitude est comparable dans les campagnes et dans les villes, les habitants des zones rurales bénéficiant certes de solidarités plus fortes, mais pâtissant par ailleurs d'un manque de services du quotidien et de transports, ce qui renforce l'isolement.

Quant aux aînés installés dans les petites et moyennes villes, ils subissent une « double peine », car ces territoires cumulent les désavantages des zones rurales, comme la « raréfaction des services publics et des services de proximité », avec ceux des grandes zones urbaines, où les relations de voisinage et les solidarités sont plus faibles.

Les seniors installés dans les banlieues, de leur côté, ont souvent une perception négative de leur environnement qui renforce leur sentiment de solitude et d'isolement - lequel atteint d'ailleurs 45% des résidents de HLM âgés de 60 ans et plus. Dans les quartiers prioritaires, comme ailleurs, la population vieillit, mais les politiques mises en place continuent à se focaliser essentiellement sur les plus jeunes.

Les aînés sont tout simplement en train de devenir les grands oubliés des quartiers.

Pour lutter contre la solitude des seniors, il est préconisé des politiques visant à faciliter les mobilités de proximité, par exemple en développant les transports à la demande, mais aussi en aménageant l'espace public, les lieux de rencontre par des bancs ou des trottoirs mieux adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Il est également souhaitable de développer Internet, vecteur de lien social mais aussi une solution contre la solitude et l'ennui chez les seniors. Cet outil qui rivalise de plus en plus avec la télévision, même si certains seniors avouent se sentir démunis face à Internet. Changer le regard sur nos aînés et ne pas les associer à l'inaptitude au Net, ne pas résumer le numérique à une contrainte administrative en mettant fin à la complexité des e-administrations et des sites de services.

Sachant qu'ils sont 56 % à déclarer utiliser Internet plusieurs fois par jour, et 27 % au moins une fois par jour, que 79 % disposent d'une connexion internet à domicile et que 72 % ont un ordinateur et 56 % ont un Smartphone (mais seulement 35 % sont à l'aise avec Internet).

Il faut, par ailleurs, dénoncer l'apparition d'une industrie de la compagnie, qui propose des prestations commerciales promettant de lutter contre l'isolement de nos aînés, par des parties de cartes ou des visites de courtoisie... payantes et ce, même par un service (plus tout à fait) public La Poste et son fameux « Je veille sur vos parents ».

Retisser des liens dans la durée repose à l'évidence sur des rencontres profondes et sincères, sans contrepartie monnayée.

Plus de Services Publics, plus de commerces de proximités, plus de moyens de transport, des lieux de rencontre et d'échange pour renouer les liens... Le remède contre l'isolement des personnes âgées, c'est l'affaire de nous tous mais c'est le rôle et surtout le devoir du Gouvernement !

D'après articles de Presse

A Jacques

L'ex président Jacques CHIRAC nous a quittés.
 Nous comprenons que la mort d'un ex-président puisse causer de l'émoi.
 Mais la CGT tient à vous rappeler certaines choses.
 Nous nous sommes battus à de nombreuses reprises contre des décisions de ce chef d'État.
 Que ce soit la réforme des retraites et plus largement de la sécu de Juppé en 1995, le CPE en 2006, « le bruit et l'odeur », les essais nucléaires, les vagues de privatisations massives (st Gobin, TF1, Société générale, Renault, AGF, les autoroutes OUI les autoroutes c'est lui aussi, GDF, EDF, SNCM... et bien d'autres qui nous ont échappé).
 Sans parler de l'affaire Malik Oussekin, l'assaut de la grotte d'Ouvéa, de l'évacuation de migrants d'une église par des CRS qui cassent la porte à coup de haches, des émeutes de banlieues...
 Certes, ce n'est pas le seul à nous avoir fait avaler des couleuvres et aujourd'hui nous nous battons contre d'autres sur la réforme des retraites et le maintiens des services publics.

Pour NOUS le combat continue !

A Jean Baptiste

Nous avons appris avec tristesse
 le décès de notre camarade
M. Jean Baptiste TOGNOTTI
 (dit Toto)
 survenu le 22/09/2019
 à l'âge de 90 ans

Inlassable militant de la cause ouvrière, il fut longtemps Secrétaire de la Section Syndicale CGT du Centre de tri postal de Marseille Gare - Brigade D-mais également responsable de la Section Communiste de ce même centre.
 Respecté pour ses qualités humaines mais aussi pour la sincérité de ses engagements et écouté pour ses analyses. Il savait frapper au bon endroit. Il restera dans le cœur de ceux qui l'ont connu !

**Pour TOI, Toto,
 Nous continuons le combat !**



Résultat de la Souscription

FABRÉGOULES 2019

Tirage du 26 septembre 2019

LOT N°	Description du lot	N° Ticket gagnant	Nom du Gagnant
1	Un séjour Bien-être pour 2 personnes en Andorre 4 Jours - 3 Nuits	0855	Georges VINCENT
2	Un séjour pour 2 personnes à ROSAS Espagne 18ème anniversaire NAP Voyages 4 jours et 3 nuits du 12 au 15 octobre 2019	0351	Patrick MARTI
3	Un séjour pour 2 personnes à ROSAS Espagne 18ème anniversaire NAP Voyages 4 jours et 3 nuits du 12 au 15 octobre 2019	3005	CEOGLIO Jacques
4	Un séjour pour 2 personnes à Lloret De Mar Espagne 4 Jours - 3 Nuits	1269	MATIAS Thérèse
5	Une journée Shopping au Perthus pour 2 personnes	1539	BUSONERA Guillaume
6	Une journée Shopping au Perthus pour 2 personnes	3533	UL de la Rose

NOTRE SECTION SYNDICALE GAGNANTE CETTE ANNÉE
Je vous jure que je n'y suis pour rien !



**HEURE MENSUELLE
 DES RETRAITES CGT**

**LA POSTE13
 Octobre 2019**